

# LA gazette de Saint Didier

## Bulletin municipal



Editorial :

### Composition du conseil municipal :

Agnès Comeau Maire  
Solange Adolphe 1<sup>ère</sup> adjointe  
Nicole Portrat 2<sup>ème</sup> adjointe  
Romain Berger Conseiller  
Sandrine Briat Conseillère  
Jean-Charles Clément Conseiller  
Franck Paqueriaud Conseiller

Florence Renier Conseillère  
Julien Simon Conseiller  
Christian Schmalhausen Conseiller  
Christian Merle Conseiller

## Les commissions municipales et leur responsable :

Bâtiments : Agnès Comeau.

Voirie, cimetièrre, aménagement : Frank Paqueriaud.

Finances : Agnès Comeau.

Défense (délégué à la défense) Christian Merle

Fêtes et Loisirs : Christian Merle.

Appels d'offres : Agnès Comeau.

CCAS : Florence Renier

**Permanence des élus :** le mardi de 9h30 à 11h30 et de 14h à 17h ; le vendredi de 9h30 à 11h30.

Le secrétariat est toujours assuré par Nathalie LANOISELEE que la municipalité remercie de sa disponibilité et sa compétence toujours au service des habitants.

## Les infos :

**Poste et bibliothèque municipale :**

C'est toujours Odile Daudin qui est préposée à la Poste de Saint Didier ; elle assure également la gestion de la bibliothèque, n'hésitez pas à la contacter, le prêt des livres est gratuit !

**L'école**

La classe de l'école de Saint Didier ré-ouvrira cette année encore, bravo à tous ceux qui ont œuvré pour son maintien, tout en regrettant la fermeture de l'école de La Comelle. Que l'enseignante, Madame Pauline Bonnefoy qui nous quitte soit vivement remerciée de son implication auprès des enfants, de la vie de l'école et du maintien de celle-ci .

Pour la prochaine rentrée, l'école accueillera 16 enfants sur 4 niveaux de scolarité, avec donc un nouvel enseignant. Pour conserver cette dynamique au service des parents, la commune espère à l'avenir accueillir des élèves de CP.

A noter que par rapport aux nouvelles dispositions concernant la mise en place des rythmes scolaires, Odile Daudin assurera, en plus de ses fonctions d'ATSEM, la prise en main des activités périscolaires.

Toujours en ce qui concerne l'école et sa cantine, l'Auberge de Saint Didier cesse sa prestation après 9 ans de bons services, qu'Anna et Martial en soient vivement remerciés ; Bourgogne Repas prendra la relève.

A noter que comme suite à un rangement de fond de l'école, une vente de livres et de petit mobilier, réservée aux Désidériens aura lieu prochainement.

## Les services da la Communauté de Commune :

La Communauté de Commune met à disposition un transport à la demande (mercredi sur le territoire communautaire et le vendredi matin à Autun) : un artisan Taxi vient vous chercher et vous ramène directement à votre domicile. Renseignements au 03 85 82 38 14. Très bonne idée...

En ce qui concerne la vidange des fosses sseptiques, la communauté de Commune offre une prestation à des prix fort intéressants en faisant appel à une entreprise agréée par la préfecture. Bon à savoir !

## Les associations :

### **LAI JAIGUEUCHE D'ST DIDIER** : danse traditionnelle de Saint Didier

Présidente : Nicole Portrat, trésorière : Evelyne Bouley, secrétaire : Nadège Michon.

Rendez-vous le jeudi tous les 15 jours de 19h à 21 h en hiver et de 19h30 à 21h30 en été

Une carte d'adhérent de 5 euros est demandée le jour de la reprise et ensuite 2 euros pour les deux heures de danse.

Lieu: salle polyvalente de Saint Didier, reprise le 11 septembre ( à confirmer).

### **LE COMITE DES FÊTES**

### **LE COMITE FNACA**

## Activités de loisirs

**LES JEUDIS DE PAYS** : calendrier : 10 juillet à Saint Eugène,17 juillet à Toulon sur Arroux, 24 juillet à Saint Didier sur Arroux, 31 juillet à Saint Symphorien de Marmagne, 7 août à Saint Léger sous Beuvray, 14 août à La Comelle, 21 août à Thil sur Arroux,28 août à Etang sue Arrpux.

Renseignements au 03 85 82 29 38

**CONCOURS DE PÊCHE AU COUP** : vendredi 15 août : voir affiche et formulaire d'inscription à la mairie.

**MARCHE DES ETANGS** voir avec Florian Corneloup

## Etat civil :

Dans la série : nous pouvons tous participer au bon fonctionnement de notre commune et à son embellissement, la municipalité remercie :

Henri Mitaine pour son apport de sable aux monuments aux morts

Jean-Pierre Perrigueur et Bernard Goue pour la réparation d'un banc de l'église

Marion Portrat pour la plantation des fleurs sur la commune

Jérôme Renier pour son apport de terre destinée aux plantations sus-nommées.

Maurice Segaud pour l'arrosage des fleurs sur la place.

Et toutes les personnes de la commune qui ont aidé d'une façon ou d'une autre.

Photo de classe à commenter

Une phrase de conclusion en morvandiau : vivre bien et vivre mieux à saints Didier..

Les numéros de téléphones utiles :

Mairie de Saint Didier : 03 85 82 20 05

Communauté de commune 03 85 82 38 14

Madame Agnès Comeau, maire de Saint Didier : 03 85 82 30 92

Voir pour les numéros de Solange et de Nicole

Les urgences : 15 : SAMU ; 17 : Police ; 18 : pompiers.